Strasbourg, mardi 20 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02087

Pris en application :

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014

Inspection ou travaux subaquatiques (PONT D'ANVERS BASSIN DES REMPARTS ET PONT VAUBAN BASSIN VAUBAN)

INSPECTION DES PONTS D'ANVERS BASSIN DES REMPARTS ET VAUBAN BASSIN VAUBAN.

Appel à la vigilance (Eviter les remous) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 23/04/2021 de 09:00 à 17:00**
  - **Port autonome de Strasbourg, Bassin des Remparts (Ecluse nord incluse)**
  - **Port autonome de Strasbourg, Bassin Vauban**

Commentaire :
Inspection subaquatique localisée au droit des piles des ponts d'Anvers Bassin des Remparts et Vauban Bassin Vauban avec une embarcation sans gêne à la navigation avec mise en place de la signalisation adéquate.

Service(s) à contacter :
Port autonome de Strasbourg, Unité Ecluses et Appontements (UEA), 25 rue de la Nuée bleue - CS 80407, 67002 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 78 24 - Fax : 03 88 23 56 57

Date limite d'affichage :
24/04/2021

Directeur Adjoint

Signé

Marc WARIN